

Madame la DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Année après année, nous nous retrouvons en ayant l'impression d'une triste répétition et, aujourd'hui, ce CSA va étudier les suppressions et créations de postes, ainsi que les compléments de service. Comme l'an passé, nous déplorons le trop grand nombre d'HSA qui conduit de plus en plus à prévoir que certain-es collègues aillent compléter leur service dans un autre établissement alors qu'il y a des heures supplémentaires dans la discipline au-delà des 2 heures que l'on peut nous imposer et l'on ne peut refuser. Cette année, les groupes de besoin ont été supprimés par décret, grâce à une forte mobilisation des personnels. Cette victoire syndicale permettra de nouvelles organisations favorisant les dédoublements mais sans discriminer les élèves.

Les collègues continuent de refuser le pacte. La FSU réclame l'abandon de ce dispositif qui augmente les inégalités entre enseignant.e.s et demande son redéploiement vers une revalorisation sans contrepartie. Par ailleurs, la revendication de la revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires est toujours d'actualité.

En ce qui concerne les suppressions de moyens, elles sont au nombre de 21 ETP dont 13 suppressions de postes. Cette année encore, 7 de nos collègues seront en mesure de carte scolaire, vont perdre leur poste, sans garantie d'affectation près de leurs espérances. C'est certes moins que l'an passé mais en 3 ans, il y aura eu 33 mesures de carte scolaire dans le département... Les TZR voient encore trop souvent s'éloigner l'espoir d'un poste fixe.

Les documents préparatoires à ce CSA font toujours apparaître de trop nombreux compléments de service - 122 actuellement contre 126 l'an passé et 120 l'année précédente. Cela pèse lourd sur les conditions de travail. Avec l'allongement du temps de travail, suite à la réforme de la retraite, dont nous demandons toujours l'abrogation, les collègues avancés dans leur carrière, risquent se retrouver en complément de service. Cela amènera à des fins de carrières douloureuses avec, sans doute, une augmentation des demandes de temps partiel voire des arrêts maladies toujours plus nombreux.

Vous comprendrez aisément Madame la DASEN que la FSU s'oppose aux préconisations ministérielles de suppression de postes. Vos propositions de postes partagés et les trop nombreux BMP 18h - 25 cette année, 26 en 2025 et 27 en 2024 alors qu'il n'y en avait que 12 en 2023 impacteront de nombreux collègues et de nombreux élèves de notre département dans le second degré.

Le manque de postes vacants, les BMP 18h, les 7 mesures de carte scolaire, vont avoir un impact très important sur le manque de mobilité dans le département, fragilisant d'autant plus l'attractivité du métier.

Les conditions d'enseignement à la rentrée s'annoncent toujours plus dégradées avec désormais des menaces sur les options en langues notamment dans l'éducation prioritaire. Quel manque d'ambitions pour nos élèves landais alors que l'on ne cesse au contraire de nous exhorter à être plus volontaire pour eux et à les amener vers les filières générales. Quel avenir pour ces options dans l'école publique et laïque quand on sait que le privé ne cesse de se développer et ne se gênera pas pour les ouvrir afin de récupérer bon nombre d'élèves dans la foulée.

Ce n'est pas la baisse démographique qui entraîne des suppressions de postes : c'est le refus, pour l'heure, d'engager une politique budgétaire ambitieuse pour le service public d'éducation. C'est le refus de faire réussir les élèves en améliorant les taux d'encadrement dans les collèges et lycées publics. Pour la FSU, l'amélioration des conditions de travail passe nécessairement par une réduction significative des effectifs dans les classes et des recrutements à la hauteur des besoins, ce qui implique d'améliorer en urgence l'attractivité de nos métiers et de revaloriser les salaires de toutes et tous sans contrepartie.

Pour dénoncer et refuser les suppressions d'emplois de la rentrée 2026 et leurs conséquences, exiger un budget 2027 avec des mesures de créations d'emplois et de revalorisation salariale sans contreparties, la FSU, en intersyndicale, appelle à une semaine de mobilisation du 30 mars au 4 avril et à une journée de grève et d'actions le mardi 31 mars.

Pour la délégation FSU : Camille Sabathé, Cathy Vigneau Laffargue, Damien Masson et Nicolas Fayemendy

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'N' or 'M' with a horizontal stroke.